



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 février 2001

[PAS

**Organisation de plusieurs aires de stationnement aux abords du
Lycée Paul Guérin**

D'ANNEXE]

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 janvier 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 19 février 2001

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme Martine COURJAUD, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D2010762001

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 février 2001

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Organisation de plusieurs aires de stationnement aux abords du
Lycée Paul Guérin**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre de la restructuration du Lycée Paul Guérin, il importe d'organiser le stationnement autour de cet établissement en vue de sécuriser le trafic qu'il engendre.

En accord avec la Région Poitou-Charentes, ou cette dernière s'est engagée par courrier du 13 décembre 2000 à participer à l'opération d'aménagement, il est convenu :

- du versement d'une subvention de 180.000 F à la Ville pour la démolition du château d'eau ;
- de la cession à titre gratuit à la Ville des emprises nécessaires pour l'aménagement de parkings extérieurs selon le schéma de principe joint ;
- de la prise en charge par la Région en tant que maître d'ouvrage des frais afférents aux clôtures à recréer entre ces parkings et les terrains restant appartenir au Lycée ; l'estimation de ces aménagements réalisés et supportés financièrement par la Région s'élève à environ 1,9 MF TTC.

La Ville de NIORT s'engage pour sa part à procéder à la démolition du château d'eau et à réaliser sur les terrains issus de la cession par la Région des aires de stationnement évaluées à environ 2,1 MF TTC.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents relatifs à cette transaction, sachant que les recettes seront imputées sur le budget 2001.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)